

Feu de forêt

Comment s'y préparer

Direction régionale de la sécurité civile et de la
sécurité incendie des Laurentides et de Lanaudière

Ministère de la Sécurité intérieure

11 juin 2026

Plan de la présentation

- Description de l'aléa
- Rôles et responsabilités de la SOPFEU et du MSI
- Rôles des municipalités
- Site Web et application mobile
- Informations utiles, outils de communication et médias sociaux



Source : photo de Frédéric Chouinard, fournie par la SOPFEU

Description de l'aléa

- Un feu de forêt peut survenir dans les forêts, les zones rurales et même les zones urbanisées ;
- La saison d'occurrence est de mai à octobre ;
- 80% des feux sont d'origine humaine ;
- Entrée en vigueur de la LSCRS. La SOPFEU fait maintenant partie du MSI afin d'assurer une priorisation des enjeux de sécurité publique.



Source : MSI

Rôles et responsabilités de la SOPFEU et du MSI

SOPFEU:

- Est le mandataire désigné par le gouvernement du Québec pour la:
 - **Prévention** : réduire le nombre d'incendies en agissant sur les risques et les dangers d'incendie.
 - **Détection** : détecter rapidement les débuts d'incendie de façon à pouvoir intervenir le plus tôt possible alors qu'ils sont de dimension réduite.
 - **Lutte** : déploiement des moyens nécessaires pour contrôler, circonscrire et éteindre l'incendie avec pour objectif de protéger les communautés, les infrastructures stratégiques et la ressource forestière .

- Assiste le MSI et le MRNF dans l'application de leurs lois et règlements :
 - Pour le respect des ordonnances de mesures préventives ex. : interdiction de faire des feux ;
 - Pour la préparation d'un plan de protection des travaux en forêt – soutien au MRNF ;
 - Par la délivrance des permis de brûlage.

Rôles et responsabilités de la SOPFEU et du MSI

Ministère de la sécurité intérieure (MSI)

- Les Directions régionales de sécurité civile et incendie sont mobilisées lors de feux de forêts ;
- N'interviennent que lorsqu'un feu de forêt engendre des conséquences en sécurité civile sur le territoire. Dans ce cas, le mandat consiste à :
 - Soutenir en préparation et conseils pour les municipalités à la demande de celles-ci ;
 - Coordonner la réponse gouvernementale lors d'un feu de forêt ;
 - Activer le CRCG afin de supporter les OMSC avec les partenaires gouvernementaux à l'échelle régionale ;
 - Mise en contact avec la direction du rétablissement, pour le programme général d'assistance financière (PGAF) du MSI.

Rôles des municipalités

En préparation aux feux de forêts, des actions spécifiques peuvent être posées afin de préparer votre municipalité :

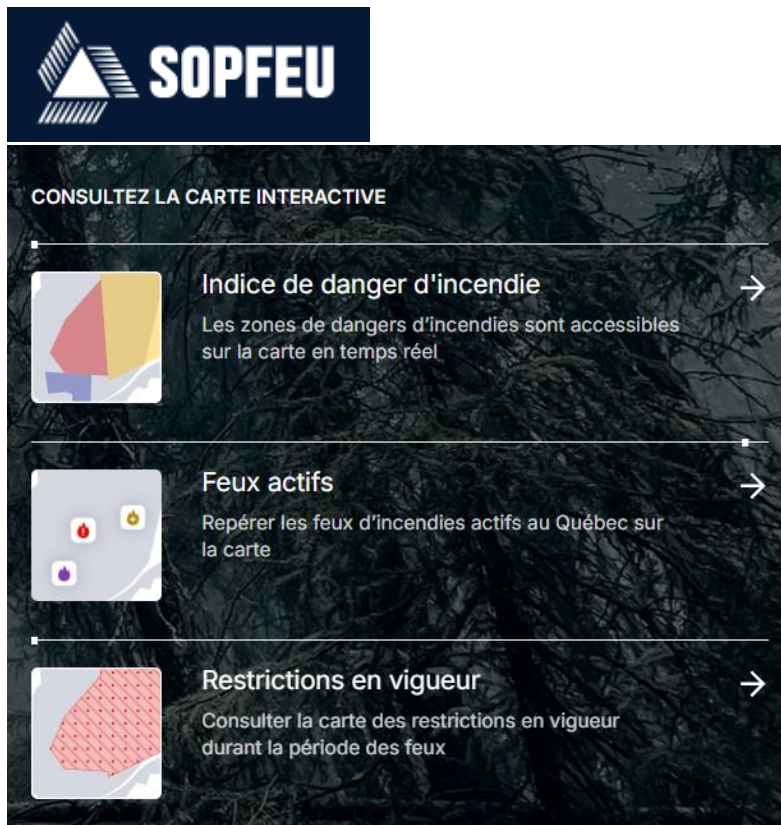
- Plan de sécurité civile et bottin des ressources d'urgence
- Itinéraires en cas d'évacuation
- Entente avec la SOPFEU
- Entraide intermunicipale
- Système d'alerte au public et communications avec la population
- Favoriser la création de zones coupe-feu
- Programmes Intelli-Feu de la SOPFEU



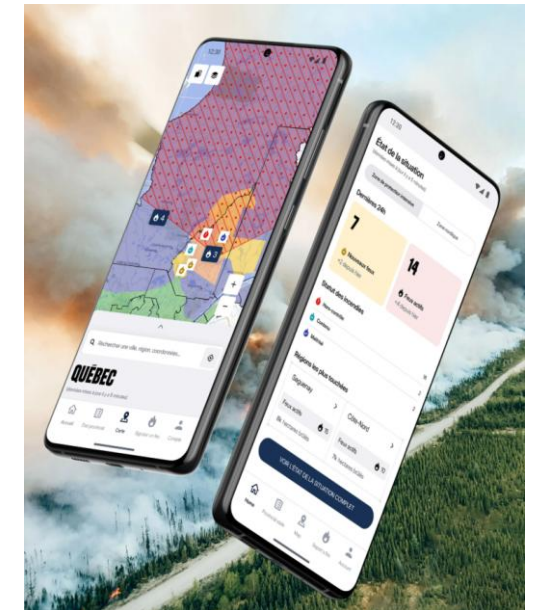
Source : SOPFEU.ca

Site Web et application mobile – www.sopfeu.qc.ca

- Site web : Carte en temps réel



- Application mobile SOPFEU



Informations utiles, outils de communication et médias sociaux

- Feu de forêt | Gouvernement du Québec
- Documents et outils d'information :
 - Aide-mémoire : trousse d'urgence pour la maison et lors d'une évacuation
 - Soyez intelli-feu à domicile
 - Protégez votre habitation
 - En cas d'évacuation
 - Guide « En cas de feux de forêt »
- Info-EXPRESS – bulletin d'information
- Médias sociaux :



www.facebook.com/urgencequebec



www.facebook.com/SOPFEU



www.instagram.com/urgencequebec_gouv

Bâtir l'avenir

Info-EXPRESS



Merci pour votre écoute.

Des questions ?

